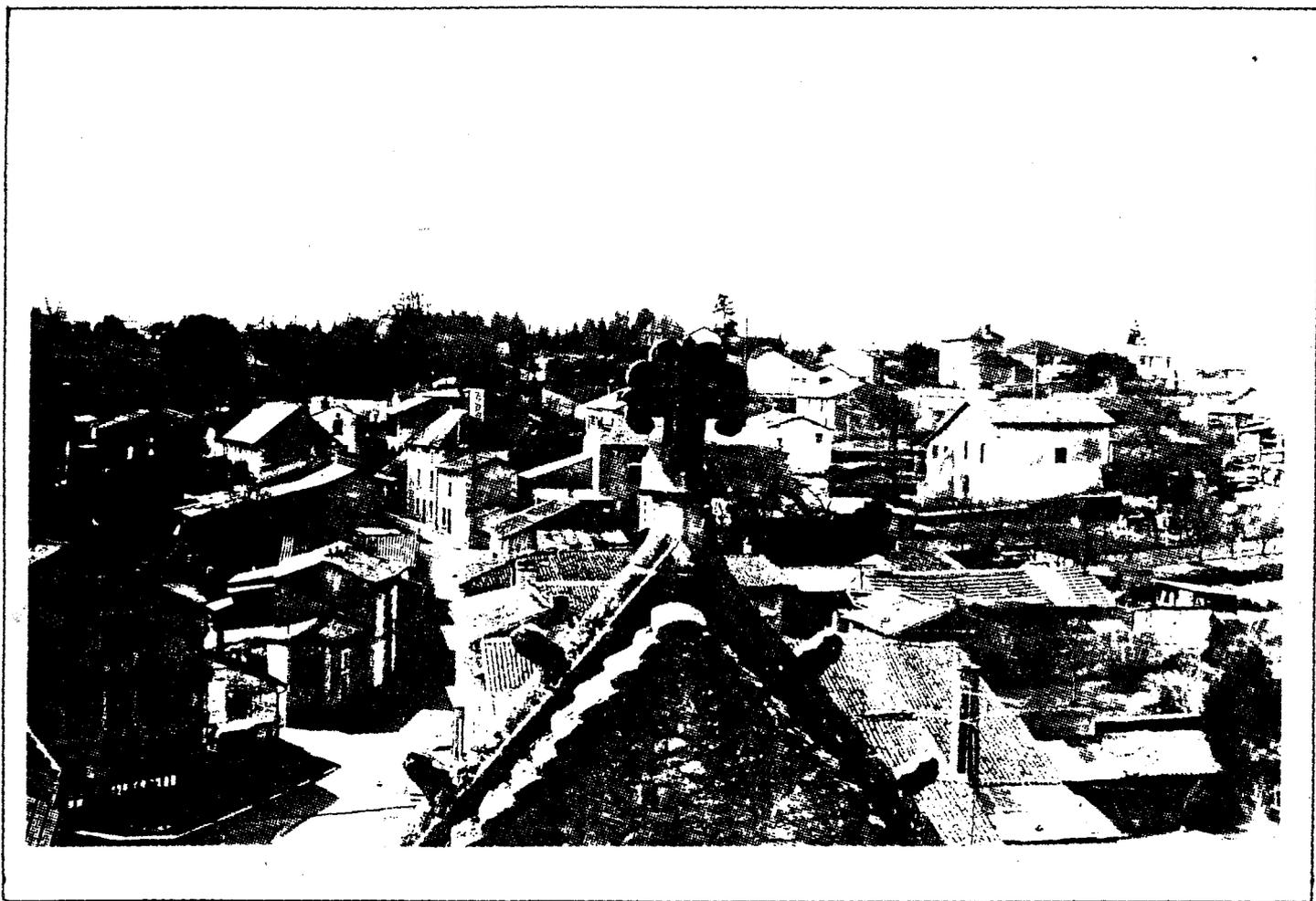


J A Z E N E U I L



BULLETIN MUNICIPAL

N. 2

JANVIER 1985

Le mot du maire

Au cours de l'année 1984, le Conseil Municipal a pris plusieurs décisions très importantes pour l'avenir de notre Commune.

Nous avons décidé d'adhérer à deux syndicats intercommunaux : au Syndicat d'Aménagement de la Vonne, pour réaliser des travaux légers de nettoyage des berges et du lit de la rivière, et au Syndicat d'Alimentation en eau potable de la région de LUSIGNAN, pour nous permettre de mieux faire face aux problèmes de plus en plus nombreux, inhérents à la gestion et à la distribution de l'eau potable.

Nous avons prescrit l'élaboration d'un Plan d'Occupation des Sols. Ce document d'urbanisme sera un outil de travail indispensable à l'organisation rationnelle de l'avenir de la Commune. Chacun d'entre vous pourra le consulter à la Mairie et y apporter ses suggestions le temps venu.

Dans le même ordre d'idée, la refonte de la voirie rurale est en cours. Ici aussi, vous pourrez apporter vos suggestions afin de concilier au mieux les besoins de chacun (agriculture, randonnées pédestres, randonnées équestres).

Pour l'avenir, nos projets sont nombreux, mais toujours limités par nos disponibilités budgétaires : réparations et aménagement des bâtiments communaux, extension du réseau d'assainissement, informatique à l'école.

Pour que ces projets deviennent réalisations, nous espérons obtenir des subventions substantielles du Conseil Général.

Avant de terminer, qu'il me soit permis au nom de mes collègues du Conseil Municipal, de remercier vivement tous ceux, bénévoles, qui animent avec tout leur coeur, efficacité et dévouement les associations de JAZENEUIL, et qui contribuent ainsi à améliorer notre cadre de vie.

D'après les échos que j'ai pu recueillir, la parution de ce deuxième numéro de notre journal communal est très attendue. J'espère que les nombreuses informations que vous y trouverez donneront satisfaction à votre attente.

Meilleurs Voeux et Bonne Année 1985.

**Le Maire,
R. VIERFOND**

LA MUNICIPALITE DE JAZENEUIL

Maire : Monsieur Rémy VIERFOND

Adjoint : Mrs Bernard BEAUBEAU - Guy BRAULT

Les Conseillers Municipaux : Pierre DELAVault - Jean-Louis MARECHAL

Rémy VUZE - Bernard SIRE - Rémy DURIVault - Roland FRUCHARD

Monique DE CLERCQ - Henri MARTIN - Madeleine BALOGE

Geneviève GABORIT - Jean WAREIN - Jean-Paul DESSIOUX

SERVICES MUNICIPAUX

MAIRIE : Grande rue - Tél : 53.50.07

Secrétaire : M. Thierry BILLEROT

Ouvrier d'entretien de la voirie : M. Claude PAPET

Entretien des classes, gardienne du camping : Mme Fernande AUDEBERT

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public :

Les Lundis - Mardis - Vendredis de 14 H à 17 heures

et les Mercredis - Jeudis - Samedis de 9 H à 12 Heures

PERMANENCES : Maire : les Samedis de 10 H à 12 Heures et sur rendez-vous

1er Adjoint : les Jeudis de 17 H 30 à 18 H 30

2e Adjoint : les Mardis de 11 H à 12 H

Madame Monique de CLERCQ (Aide Sociale) les Jeudis de 11 à 12 heures

SERVICES PUBLICS

MEDECIN : Docteur Patrice DESVIGNE

Cité de la Vigne

Tél : 53.54.34

Infirmière : Mme Maryse BILLEROT

La Mimaudière

Tél : 43.66.85

Presse : Nouvelle République

Mme Yvonne SIRE Grand rue

Tél : 53.50.21

Centre Presse

M. René MAZIN - Le Four

Tél : 53.54.50

ADMINISTRATIONS

P . T . T . : Grand rue - Tél : 53.50.00 - De 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H le Samedi de 9 à 12 H

Crédit Agricole : A la Mairie - Permanence les Jeudis de 9 H 30 à 10 H 30

Bibliothèque : A la Mairie - Les Mardis de 16 H 15 à 18 H 15



SOCIETES LOCALES

NOUVELLE ASSOCIATION DES AMIS DE JAZENEUIL - Président : Jacques THOREAUX

Lotissement du Champ de l'Allée - ROUILLE

Tél. 43.94.07

JAZENEUIL FOOTBALL CLUB - Président : Jean-Paul ZYZNIEWSKI

La Mimaudière - JAZENEUIL

Tél. 43.39.12

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES - Président : Georges DELPLANQUE

Le Pinacle - JAZENEUIL

Tél. 53.53.10

DONNEURS DE SANG BENEVOLES - Président : Patrice DESVIGNES

Lotissement du Moulin - JAZENEUIL

Tél. 53.54.34

ANCIENS COMBATTANTS ET PRISONNIERS DE GUERRE - Président : Henri ENARD

Le Bourg - JAZENEUIL

Tél. 53.60.33

ANCIENS D'AFRIQUE FRANCAISE DU NORD - Président : Marcel VUZE

La Gaillarderie - JAZENEUIL

Tél. 53.50.36

CLUB DU 3ème AGE - Président : Fernand DURIVault

Les Chatres - JAZENEUIL

Tél. 53.54.79

MOTO CLUB JAZENEUILLAIS - Président : Jean-Yves GAULT

Route de Sanxay - JAZENEUIL

Tél. 53.50.79

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE - Président : Joseph TEIXEIRA

La Quinterie - JAZENEUIL

Tél. 53.50.73

HISTRA - Président : Georges DELPLANQUE

Le Pinacle - JAZENEUIL

Tél. 53.53.10



ETAT CIVIL

NAISSANCES : 12 naissances ont été enregistrées en 1984 dans les foyers de la Commune

1er Mars	: GAULT Jérémy	13 Septembre	: BILLEROT Bérénger
1er Mars	: BABIN Teddy	13 Septembre	: ROUSSEAU Mélanie
19 Mars	: ROUCHER Sandra	16 Novembre	: THURIEAU Anthony
27 Mai	: FAUCHER Ludivine	1er Décembre	: CLERC Mickaël
27 Mai	: FAUCHER Mélanie	5 Décembre	: ROQUIER Benjamin
6 Août	: DUGLEUX Anne	10 Décembre	: DEVAUX Laëtitia



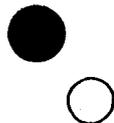
MARIAGES : 5 mariages ont été célébrés

BALOGÉ Alain	et	MOTHET Ghislaine
CARTIER Yves	et	MORISSON Véronique
ALFRED Jean-Luc	et	THUBERT Monique
SIRE Didier	et	VUZE Nadine
FRUCHARD Francis	et	MERCIER Nadine



DECES : 5 décès ont été déclarés

GARREAU Hélène, Veuve MOINOT
SEIGNEURIN Marthe, veuve GAUTHIER
BRANGER Camille
POUZET Juliette; veuve DELAVault
CHARRON Edmond



BUDGET ET FINANCES

Le Budget, voté par le Conseil Municipal, est le document qui prévoit les dépenses et les recettes pour l'année.

Il se compose de deux sections :

- La section de Fonctionnement, destinée aux dépenses courantes ;
- La section d'Investissement correspond à la préoccupation de créer de nouveaux aménagements pour améliorer le cadre de vie communal.

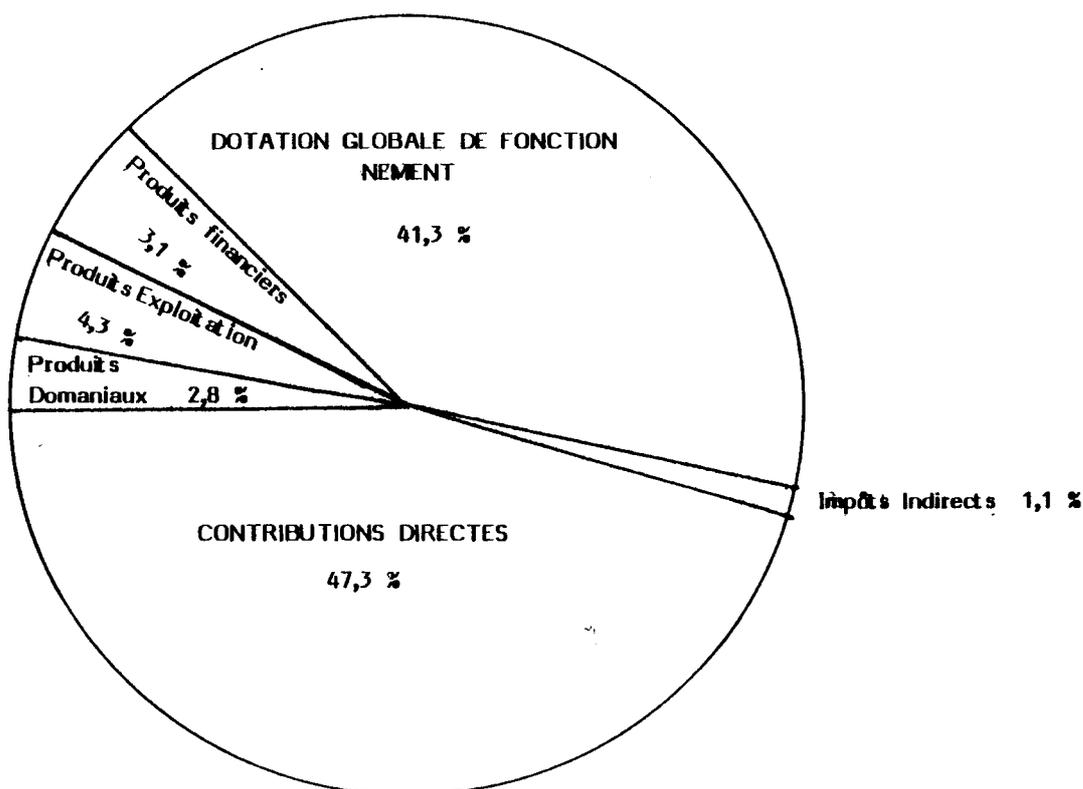
En 1984, notre budget s'est équilibré à 1.084.335 F en section de fonctionnement et à 970.903 F en section d'investissement.

La Section de Fonctionnement se décompose ainsi :

RECETTES

Produits de l'exploitation	46.883 F
Produits domaniaux	29.900 F
Produits Financiers	883 F
Recouvrements et Subventions	33.252 F
Dotation Globale de Fonctionnement	447.942 F
Impôts indirects	12.340 F
Contributions directes	513.135 F

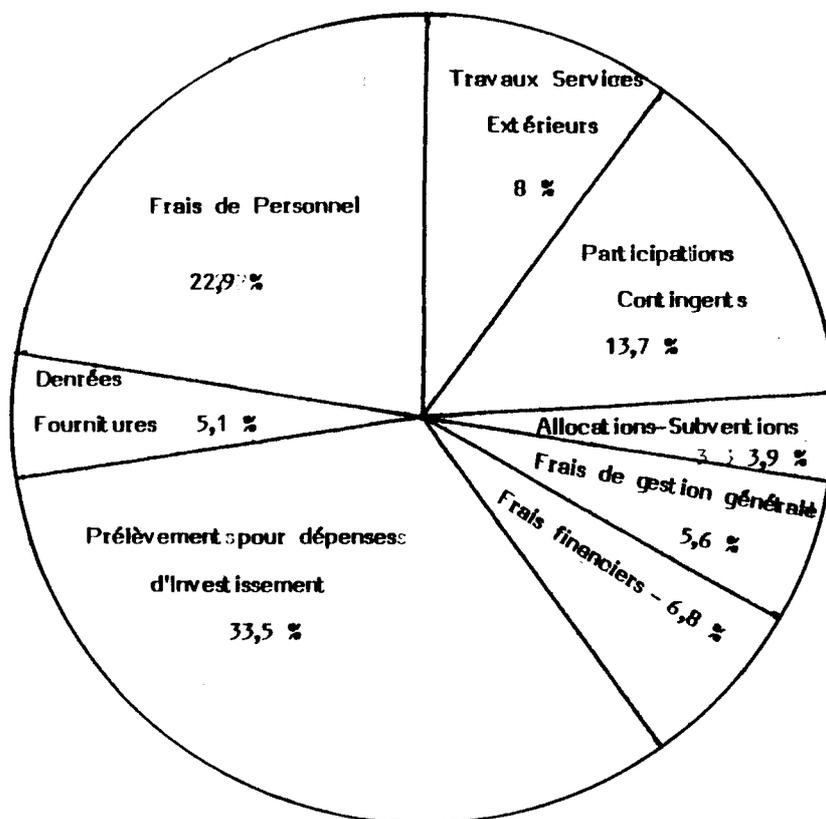
1.084.335 F



DEPENSES

Denrées et Fournitures	55.500 F
Frais de Personnel	248.000 F
Impôts et Taxes	5.500 F
Travaux et services extérieurs	87.100 F
Participations et Contingents	148.821 F
Allocations - Subventions	42.100 F
Frais de gestion générale	60.500 F
Frais financiers	73.500 F
Prélèvement pour dépenses d'Investissement	363.314 F

1.084.335 F



En analysant les recettes de Fonctionnement, les Impôts locaux (contribution directe) représentent 47 % du total.

de :
117.988 pour la taxe d'habitation
69.356 pour la taxe foncière sur les propriétés bâties
154.724 pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties
128.949 pour la taxe professionnelle.

Il est à remarquer que le Conseil Municipal, conscient des difficultés actuelles de chacun, n'a pas augmenté pour 1984 les taux d'imposition de ces quatre taxes locales, ce qui n'a pas empêché une augmentation au niveau de votre feuille d'impôts. Les services fiscaux ayant relevé les bases d'imposition respectivement de 12 % pour la première, 10 % pour la seconde et 8 % pour la troisième.

Il faut noter aussi que la Commune ne profite pas de la totalité des sommes versées par les contribuables de son territoire sur les taxes qui constituent les impôts locaux.

La région, le département, la chambre d'agriculture, le budget des prestations sociales agricoles, la chambre de commerce et la chambre des métiers bénéficient d'une part variable suivant la nature de la taxe,

En Section d'Investissement, il a été inscrit au budget les sommes suivantes

<u>DEPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
Remboursements d'Emprunts	99.388 F	Prélèvement Section Fonctionnement	363.314 F
Acquisition de biens	23.000 F	Subventions	300.000 F
Travaux de bâtiments	60.000 F	Fonds Compensation T.V.A.	27.541 F
Travaux voirie-assainissement	800.698 F	Emprunts	180.000 F
Acquisition de titres et valeurs	1.017 F	Lotissements	89.000 F
T.V.A.	9.800 F	Recouvrements Créances	11.048 F
	<hr/>		<hr/>
	970.903 F		970.903 F

VOIRIE

Les chemins ruraux des RUFFINIERES, des CHATRES et du FOUR ont été regravillonnés, soit une longueur totale de 1570 mètres pour une somme de 32.472 Frs.

Le chemin des BARRIERES a été remis en forme, empierré et goudronné pour une somme de 30.150 Frs.

Nous avons également entrepris un programme de débarnage et de curage de fossés le long des routes communales et des chemins ruraux, car le mauvais drainage de l'eau pendant l'hiver est le pire ennemi pour ces voies de communications.

8120 m de débarnage et 6000 m de fossés sont réalisés pour un montant de travaux de 70.400 Frs. Il reste encore pour 80.000 Frs de ces travaux à exécuter.

BATIMENTS COMMUNAUX

Dans le courant de l'année 1984, la commune a fait réaliser la consolidation des murs et la réfection de la toiture du bâtiment servant de garage au matériel pour une somme de 17.915 Frs, ainsi que la réfection de la toiture de la sacristie 1017 Frs.

La Commune a également participé financièrement au nettoyage et à la réparation de la toiture de l'Eglise.

.../...

L'ancien chauffage de la salle des fêtes nous ayant laissé en panne en cours d'année, nous l'avons remplacé par un chauffage neuf. C'est le procédé par chauffage électrique qui a été choisi. Par convecteurs dans la salle de la cantine, par aérothermes dans la salle des fêtes. Cette installation a été réalisée pour une somme de **18.086 Francs**.

D'indispensables travaux d'isolation sont prévus pour compléter ces travaux de chauffage. Les marchés viennent d'ailleurs d'être passés pour un montant de **20.920.Frs** en menuiserie, **15.590 Frs** en plâtrerie et **11.603 Frs** pour la peinture.

Des subventions à hauteur de **25 %** du coût total sont attendues pour nous aider à financer tous ces travaux de bâtiments.

Au cours de l'année 84, le Conseil Municipal a également pris la décision d'acheter le logis de la Cour, appartenant aux soeurs de la Puye. Mais une location intempestive de la propriété à l'entraide sociale Poitevine (Foyer Carrefour à Poitiers) nous empêche pour l'instant, et très momentanément nous l'espérons, d'aller plus loin dans nos investigations.

A S S A I N I S S E M E N T

L'octroi des subventions ayant eu lieu relativement tardivement, le programme 84 se trouve légèrement retardé par rapport à nos prévisions. Cependant, les marchés sont passés avec les entreprises Bellin et Dufourneaud pour le lagunage et les canalisations au prix respectif de **298.052 Frs** pour le lagunage et **312.333 Frs** pour les canalisations.

Le marché pour le poste de relèvement des eaux usées, est en cours d'adjudication.

Ces travaux sont financés par une subvention obtenue auprès du Conseil Général s'élevant à la somme de **240.000 Frs**, par un emprunt de **180.000 Frs** contracté auprès de la CRCAM de la Vienne, le reste étant autofinancé par le Budget Communal.

Une subvention de la part de l'Agence de Bassin Loire Bretagne est également espérée pour aider au financement de la station de lagunage.

A M E N A G E M E N T D U C E N T R E B O U R G

Dans ce programme d'aménagement du centre bourg, un terrain de boules a été construit dans les jardins autour de l'église pour une somme de **12.445 Frs**. Ce programme doit se poursuivre en 1985 afin d'agréments et faire revivre le centre de la localité.

L O T I S S E M E N T

Trois parcelles ont été vendues en 1984 dans le lotissement du moulin.

Le Conseil a également donné son accord pour la revente d'une parcelle dans le lotissement des Hautes Vignes.

LE SIVOM

Beaucoup de personnes parlent du SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples), sans très bien savoir de quoi il s'agit et à quoi il sert.

Celui de Lusignan, créé en 1972, regroupe les neuf communes du canton. Il est administré par un Comité formé de dix huit élus, dont la moitié sont des maires. Depuis sa création, il est présidé par Monsieur QUINTARD, Conseiller Général du Canton.

Le syndicat est doté d'un service technique permettant d'assurer :

- le ramassage et le traitement des ordures ménagères,
- l'entretien de la voirie.

Il est propriétaire du CES et du centre socio-culturel de la Forêt. Il emploie l'animatrice socio-culturelle du Canton.

Au sein du SIVOM, les élus abordent les problèmes de dimension cantonale, d'ordre technique, culturel, économique ou social. Il peut certainement être l'élément moteur dans la perspective d'un développement bénéficiant à toutes les Communes du Canton.

Le SIVOM a la particularité de n'avoir pas de recettes propres. Son budget est alimenté en recettes par la facturation des prestations de service qu'il effectue auprès des Communes.

A Propos des Ordures Ménagères

Jusqu'à ce jour, les ordures ménagères collectées sur le Canton sont traitées par le SIVOM à la décharge du Petit Breuil, Commune de ROUILLE. Malheureusement, cette décharge arrive à comblement complet, et malgré de multiples recherches sur le territoire du Canton, il n'a pas été possible d'en créer une nouvelle.

Plusieurs solutions ont été envisagées, dont la plus avantageuse a été trouvée auprès du SIVOM du Val de Sèvres qui a accepté le traitement de nos ordures ménagères à la décharge d'EXOUDUN (Deux-Sèvres) dont il est le gestionnaire. Ceci moyennant une redevance annuelle de 12,50 Frs par habitant.

L'achat d'un matériel de collecte de capacité plus importante que les bennes actuelles a été décidé de manière à réduire le coût du transport.

Nous allons donc assister à une légère augmentation des charges de traitement. Mais nous avons pensé les compenser partiellement par une diminution des charges de collecte, en diminuant les temps de ramassage, par la généralisation de la collecte en sacs.

Donc dès maintenant, tous les habitants sont invités à mettre leurs déchets de ménage dans des sacs fermés. Cette disposition deviendra obligatoire à partir du 1er Mars, à l'occasion d'un réaménagement complet des tournées de ramassage.



SYNDICAT D'AMENAGEMENT DE LA VONNE

Ce syndicat existe depuis plusieurs années, et a déjà fait réaliser des travaux sur les communes de Sanxay, Curzay, Lusignan, Celle l'Evescault, Marigny-Chémereau et Vivonne. En 1984, le Conseil Municipal a désigné une Commission en vue de l'adhésion de la commune au syndicat. Celle-ci s'est déplacée pour examiner les travaux déjà réalisés, ceux-ci consistent à l'élagage des branches inclinées au-dessus de la rivière, à l'enlèvement des souches et des troncs entravant le passage de l'eau. La commission a constaté que ces travaux tout en améliorant le cours de la Vonne, ne portaient pas atteinte au paysage. Elle a également inspecté les 12 Km de rives que compte Jazeneuil et a constaté qu'il était nécessaire d'y réaliser des travaux semblables afin de limiter légèrement l'effet des crues.

Le Conseil a suivi les conclusions de la commission et a donc décidé d'adhérer au syndicat. Les travaux sur la commune de Jazeneuil s'effectueront au début du printemps 85. La charge financière de cette opération est de **8.884 Frs** par an pendant 20 ans pour la Commune. Ceci correspond au remboursement de notre part de l'emprunt contracté par le syndicat.

Ces travaux sont cependant subventionnés à hauteur de **50 %** du montant total.

Il est à signaler que l'entretien normal devra être assuré par la suite chaque année par les propriétaires riverains.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA REGION DE LUSIGNAN

Créé en 1961, ce syndicat de distribution d'eau potable comprend huit communes : LUSIGNAN, CURZAY/VONNE, SANXAY, COULOMBIERS, CELLE L'EVESCAULT, CLOUE, MARCAY et MARIGNY-CHEMEREAU.

Au cours de l'année 1984, le Conseil Municipal a décidé d'adhérer au syndicat pour plusieurs raisons :

- Depuis de nombreuses années, nous sommes déficitaires en eau en période de fortes consommations (12000m³ d'eau sont achetés en moyenne par an au syndicat).

- L'eau de notre source de la Roche Perrin est souvent à la limite de la salubrité et il semble très difficile, d'après les connaissances que nous avons, de trouver une source d'eau potable avec un débit suffisant sur le territoire de la Commune.

Le syndicat par contre possède plusieurs captages dont deux très importants: CURZAY (la Jalière) 200m³ heure, CELLE L'EVESCAULT (Choué) 250m³ heure.

D'autre part, depuis plusieurs années, nous avons confié la maintenance et les réparations de toutes les installations au syndicat, toutes les interventions étant facturées à la Commune.

Par notre adhésion, le syndicat deviendra propriétaire de toutes les installations, mais en contre partie, il prendra à sa charge les annuités d'emprunt restant à couvrir.

Le syndicat, ayant la maîtrise du réseau, et disposant d'un personnel compétent, le service de distribution de l'eau devrait s'en trouver amélioré.

En ce qui concerne les tarifs, ceux pratiqués actuellement par le syndicat étant sensiblement les mêmes que ceux enregistrés à Jazeneuil, les usagers ne devraient pas apercevoir de différences notables à l'avenir.

Un problème cependant en ce qui concerne les abonnés possédant plusieurs

.../...

compteurs (compteurs herbagés). Jusqu'à maintenant, ces compteurs multiples, à partir du 2ème étaient exonérés de la taxe fixe d'abonnement à Jazeneuil réglementation unique dans le genre.

Comme toute appartenance à un syndicat implique l'application du règlement à tous ses membres, l'exonération de la taxe d'abonnement pour les compteurs herbagés va devoir disparaître à Jazeneuil.

Cependant, pour ne pas provoquer un changement brutal de la tarification pour ces usagers, le comité du syndicat a bien voulu accepter d'échelonner cette modification sur 4 ans. En 1985, chaque compteur herbagé paierait seulement 25 % de la taxe, en 1986 50 %, en 1987 75 % et en 1988 la taxe complète. Enfin, tous les compteurs qui ne servent pas pourront être fermés sur demande de l'utilisateur, dans ce cas, ils ne paieront pas la taxe d'abonnement. Ceci peut être le cas pour les trois quarts de ces compteurs, où l'on enregistre aucune consommation.

Une autre petite modification à noter, le syndicat procède à deux facturations par an. Dorénavant, vous recevrez donc deux factures, l'une à la fin Juin, l'autre à la fin Décembre.

Nous espérons que ces changements ne vous poseront pas de problème et qu'il en découlera une amélioration dans les prestations de service.

AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL

Malgré des difficultés financières certaines, l'aide à domicile en milieu rural continue toujours avec espoir et dynamisme à offrir de multiples services.

- Les aides familiales : Viennent en aide aux mères de famille, la responsable cantonale: Madame CHARRIER - Lusignan - Tél. 43.39.87

- Les aides ménagères ont pour mission d'aider les personnes âgées. A Jazeneuil ce sont Mesdames AUDEBERT BARRITAUPT PINGUET.

Responsables cantonales : Madame BESSON - Lusignan

Madame DECLERCQ pour Jazeneuil - Tél. 43.35.80

- Les auxiliaires de soins peuvent donner des soins corporels sous le couvert des infirmières ce qui peut permettre une sortie plus rapide de l'hôpital, ou au contraire retarder une hospitalisation.

- Il existe aussi des soins infirmiers à domicile
des auxiliaires de vie pour les handicapés.

Tous ces services sont là pour vous aider en cas de besoin.

BUREAU D'AIDE SOCIALE

Le Bureau d'Aide Sociale a mis en place cette année un service de "Baby-sitting" ou garde d'enfants, et un service S.O.S. grand-mère.

Le Baby-sitting est destiné à permettre aux jeunes ménages de faire appel à des jeunes pour garder leurs enfants : il suffit de s'adresser à la Mairie pour demander une garde. Certains jeunes sont déjà inscrits pour en effectuer (ceux qui désirent à

.../...

leur tour s'inscrire le font à la Mairie).

Les conditions et rémunérations de ce service ont été fixées sur les barèmes du Crouss de Poitiers.

Pour garder les enfants, il faut avoir de 18 à 25 ans.

L'heure est rémunérée à	18 F
La journée 9H à 19H	100 F + déjeuner
La nuit	70 F + petit déjeuner avant 20H dîner
du samedi matin au dimanche soir	300 F logé - nourri

Le SOS grand-mère est un bénévolat : certaines personnes ont accepté que des parents puissent venir en cas d'urgence leur amener leurs enfants à garder.

Madame Renée VIGNAULT du Bourg - 53.53.12

Madame Henriette VILLAIN la Gault - 53.54.55

Si d'autres personnes le désirent, elles peuvent se joindre à elles en donnant leur nom.

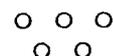
L'U.D.A.F. : l'Union Départementale des Associations Familiales étudie un projet de "Halte Garderie" pour les jeunes enfants au niveau cantonal.

Il sera d'ici peu adressé un questionnaire aux jeunes ménages, qui seraient très aimables d'y répondre car leur collaboration est nécessaire pour connaître ce qu'ils désirent.

Il est certain que nous serions très heureux de mieux connaître les besoins de chacun afin de mieux y répondre. N'hésitez donc pas à nous faire connaître vos suggestions, soit par correspondance, téléphone ou en venant aux permanences. Nous serons heureux de les accueillir et nous vous en remercions.

Le Bureau d'Aide Sociale est depuis cette années en lien avec le Centre d'information et de prévention Alcoolisme et Toxicomanie et peut par là vous fournir des renseignements si besoin est.





L'animation est essentielle pour la vie d'un canton, pour créer des dynamiques, développer des solidarités, favoriser l'éclosion d'actions concertées... Des projets intercommunaux se construisent donc progressivement. Mon rôle consiste principalement à favoriser l'information et la communication, à soutenir la vie associative et les projets des groupes pour permettre un développement harmonieux de notre pays mélusin .

Des orientations ont été définies pour 1985 par le Conseil d'Animation
du 29 Novembre 1984

Au cours de l'année 1984, une recherche approfondie a été menée pour répondre aux besoins d'informations. Dernièrement, Mr HUBERT, Vice-Président du SIVOM et Maire de COULOMBIERS, a inauguré notre point correspondant d'informations "Jeunesse". Un projet cantonal de centre d'information et d'animation est en cours.

De plus, le Conseil d'Animation, présidé par le SIVOM avec la participation de l'U.A.P.M. a pour rôle de définir et de coordonner différentes actions avec d'autres partenaires. En effet, plusieurs groupes existent et réfléchissent sur certains thèmes: la petite enfance, l'environnement, l'information et la communication, les jeunes...

Le Conseil d'Animation servira de support pour l'opération loisirs quotidiens des jeunes

Les pouvoirs publics se penchent, en effet, sur l'insertion économique, sociale et culturelle des jeunes. Dans le cadre d'un projet interministériel, le département de la Vienne a été retenu pour 1985. Quatre zones d'intervention ont été définies : POITIERS,

CHATELLERAULT, CHAUVIGNY, et le CANTON DE LUSIGNAN. Cette action vise à aider des projets élaborés pour des jeunes de 11 à 18 ans touchant tant au domaine des loisirs, de la découverte qu'à celui du travail. L'objectif à long terme est la participation active de ces jeunes, souvent isolés à la vie locale.

Il s'agit donc dans un premier temps de capter les aspirations des jeunes, puis de définir les initiatives à prendre pour les satisfaire.



La parole est donc aux jeunes. Le collège, dans le cadre d'un PAE "Communication", effectuera une enquête sur ce thème. Une réunion est prévue fin janvier. Je suis la coordonnatrice de cette opération.

Pour tous projets, vous pouvez me contacter :

Annie CORNUAU
Animatrice cantonale

SIVOM

Place de la Mairie

86600 LUSIGNAN

Tél. 43.31.94

UN VERGER POITEVIN A JAZENEUIL POURQUOI PAS ?

Certaines variétés, rustiques, adaptées au Poitou, peuvent encore donner de beaux fruits. Aujourd'hui, elles sont souvent introuvables chez les pépiniéristes.

Aidez-nous à les retrouver, à les faire connaître.

Ce patrimoine est dans votre tête, entre vos mains.

Voici quelques variétés signalées par C. SABOURIN, M. MENNETEAU, Fr. JEZEQUEL, BONNIN. Il y en a d'autres...

Pommier : Pomme à troches (très bonne conservation), René vert, Sucré vert. Ces 3 variétés sont-elles différentes ou identiques ?

Pomme Pilette - Pomme Pierre - Pomme Châtaignier (jamais véreuse) - Pomme Doucelonge (à cidre).

Poirier : Madeleine - Marguerite Marillat (Maturité en Août, connue)- Poirillon de St Sauvant - Poire Curé (très connue !) - Albert (autrefois très cultivée à Cloué).

Prunier : Prune d'amour

Cerisier : Guindoux (noire, un peu acide)

Châtaignier : Nouzillat

Pouvez-vous les décrire : comment les reconnaître, les cultiver, les utiliser ? Pouvez-vous les retrouver, les greffer, préparer un ou deux exemplaires pour le conservatoire ?

Pourquoi pas un petit verger à Jazeneuil où chacun pourra les voir, obtenir des greffons ? A vos plumes, à vos greffoirs.

Signalez tout à Georges DELPLANQUE ou Pierre GUY
Jazeneuil Lusignan

JAZENEUIL, 100 ANS DE VIE ARTISANALE ET COMMERCIALE

Dans le bulletin de l'année dernière, nous évoquions l'importance de l'artisanat sur la commune à la fin 1983.

Si nous nous reportons un siècle en arrière, nous retrouvons la présence d'un tissu artisanal très dense de la fin du 19ème siècle jusqu'à nos jours. C'est l'histoire contemporaine de Jazeneuil à travers son artisanat que nous allons essayer de vous décrire, à l'aide de propos

recueillis auprès d'anciens de la commune.

Nous avons d'ailleurs la chance de rencontrer dans le bourg des artisans, qui ont continué le métier que pratiquait leur père, leur grand-père et même quelquefois des aïeux plus lointains.

Il n'est pas rare non plus de retrouver dans un coin de l'atelier et même parfois dans

leurs mains, des outils transmis de générations en générations.

Parmi eux la famille FONTENY, a la particularité d'avoir exercé de père en fils exactement pendant un siècle (1882-1982).

Monsieur MERCIER, grand-père d'Albert FONTENY en était le fondateur dans une échoppe située en bas de la rue St Nicolas (près des ateliers BRAULT). En 1882, Monsieur MERCIER prend la suite du café restaurant de Mme Vve COUSIN et y installe sa cordonnerie qui a sans doute gardé le même visage jusqu'à nos jours.

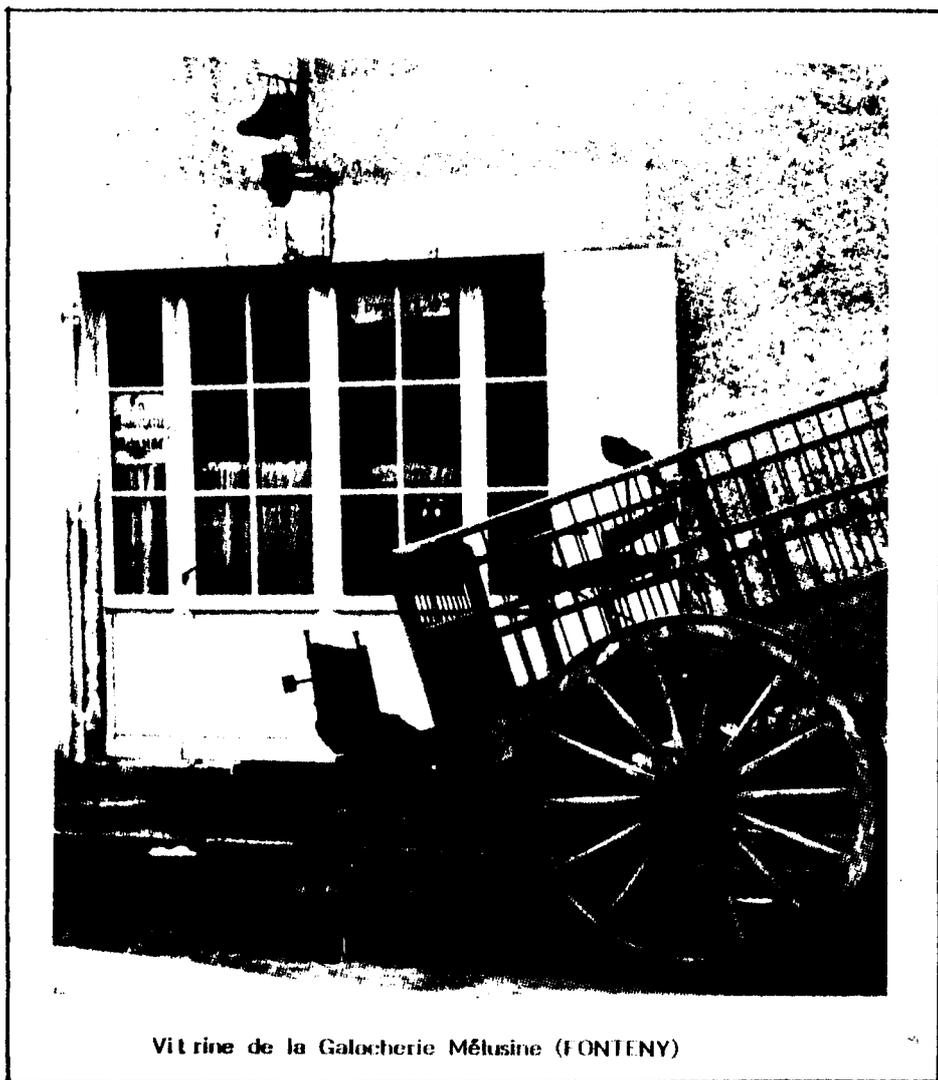
Dans les années 1900, nous trouvons également, exerçant le même métier: PASQUIER, CHAUVINEAU, OBLE, OLLIVIER.

A cette époque, l'artisan cordonnier fabriquait des galoches, des sabots, des guêtres, des mitaines de peau mais également des bottines et des chaussures fines utilisées les dimanches et jours de fêtes.

La famille DELAVault est également une des plus anciennes de Jazeneuil, installée au bout du port, et exerçant le métier de forgeron. Ce métier était également pratiqué par Monsieur GACHET sur la place de l'église près de la fontaine de St MACOU.

Cette forge fut reprise par Monsieur Albert NAUD qui avait monté un "travail" sur la place pour ferrer les chevaux.

Après la guerre 39-45, Jean THEBAULT ancien apprenti de GACHET et ouvrier de DELAVault s'installa rue St Nicolas.



Vitrine de la Galocherie Mélusine (FONTENY)

Le métier de forgeron a toujours connu une activité intense sur notre commune essentiellement rurale. Autrefois, pour le ferrage des chevaux et des boeufs, battage des socs de charrue, fabrication de clous à cochons, ferrage de galoches et sabots. Autrefois, la maison DELAVault était également très renommée pour sa ferronnerie d'art (fabrication de chenets). Maintenant, le métier a beaucoup évolué et consiste pour une bonne partie à réparer les machines agricoles.

A la fin du siècle dernier, l'artisanat de la machine agricole était exercé par la famille VIERFOND dans l'atelier situé derrière la quincaillerie face au café BRAULT. Une de ses activités premières était la fabrication de charrues, batteuses, barattes.

Monsieur CHAUVINEAU a été marchand de machines agricoles dans l'atelier appartenant maintenant à Guy BRAULT en face de la poste, jusqu'en 1912. Après la guerre de 14-18, l'atelier fut racheté par la famille VIERFOND élargissant ainsi son activité qui dura jusque vers 1965.

Un métier qui a disparu à Jazeneuil comme dans la plupart des autres bourgs est celui de charron. L'artisan charron travaillait également le fer et le bois. Ainsi, après la guerre 14-18, Mr MICHAUD, ancien ouvrier forgeron de GACHET s'installe au pinacle pour y créer une charronnerie. Le père JOULIN exerça ce métier à partir de 1919 en face de l'école. Son fils Raymond lui succéda avant d'installer son atelier à l'endroit actuel, route de Sanxay.

Monsieur JOULIN a cessé son activité en 1982.

Monsieur René PLAUD exerça ce métier d'abord rue de la mairie, au pinacle, puis rue St. Nicolas.

L'activité du charron consistait à fabriquer et réparer les charrettes à boeufs et à chevaux, les chars à bancs, châter les roues.



Le Maréchal Ferrant

Autrefois chaque famille fabriquait son vin et son cidre nécessaire à la consommation journalière. Le métier de tonnelier était souvent associé soit au métier de charron, soit au métier de menuisier. Le tonnelier le plus connu à Jazeneuil et certainement le plus populaire, Honoré RENAUDON dit "Tonton Noré" exerça d'abord rue casse-bots puis place du bourg.

Le métier de menuisier fut exercé par la famille LOUMEAU, à l'emplacement actuel de l'atelier, par VADIER au bout du port, BOUHET au Pinnacle, BRAULT, initialement le grand-père rue des escaliers, puis dans la rue Casse-bots après l'incendie du premier atelier et ensuite à l'emplacement actuel. Jean FRUCHARD s'installa en 1950 après avoir fait son apprentissage à Rouillé.

La maçonnerie fut exercée très longtemps par les mêmes familles: GAILLARD et GAULT, installées dans les maisons appartenant encore à la famille. Egalement Monsieur OBLE père de Mme Simone DEGRIS. De nombreuses constructions de Jazeneuil sont l'oeuvre de ces artisans. On trouve également un tailleur de pierre, Mr Aimé GAULT, route de Sanxay.

Ce n'est qu'en 1930 que l'on assiste à l'ouverture d'une bourrellerie par Mr VERDUN face au Vieux Cimetière. Sa principale activité était de fabriquer et réparer les colliers et les harnais pour les chevaux de trait. Robert JOUNEAU, après avoir travaillé chez Mr VERDUN s'installe rue Casse-Bots en 1955 pour réaliser plutôt un travail de bourrellier-tapissier.

Au Pinnacle fonctionnait une petite huilerie exploitée par Monsieur POISSON. On utilisait les noix qui étaient broyées à l'aide d'une meule actionnée par un âne. Ensuite on chauffait et pressait les noix broyées pour en extraire l'huile.

Nous n'avons pas retrouvé la date d'ouverture de la première boulangerie sur la commune, bien que ce phénomène doit être assez récent. Auparavant, chaque famille fabriquait son pain (pain qui était cuit au four du village). De nombreux vestiges de ces fours peuvent encore être trouvés dans les hameaux. Certains sont encore en bon état de marche et sont rallumés quelquefois : tuerie du cochon, fêtes, etc...

En 1915, Mr PAPINEAU créa sa boulangerie à l'emplacement actuel de l'épicerie BRAULT. C'est en 1947 que Mr Henri DEGRIS créa la sienne

- dans le local attenant au café tenu par sa belle-mère Madame OBLE. Le four de Monsieur DEGRIS fonctionna jusqu'en 1973.

La farine utilisée pour faire le pain familial était fabriquée par les nombreux moulins à eau, échelonnés tout au long des rives de la rivière la VONNE. On retrouve les vestiges de ces moulins à JARNEZAY MOULIN NEUF, (quoique ce dernier devait être plutôt un moulin à Tan) LE MOULIN (bâtiment de la commune servant de garage au matériel), MONTGOULIN, LA VAUDEBREUIL.

Le Moulin de Montgoulin s'est arrêté très récemment. Il fut exploité par Mr MARTIN (Père d'Henri) puis par Mr Raymond DEVANNE de 1947 à 1973.

Autrefois, des fours fabriquaient de la chaux et des briques. Au four des AMILIERES exploité par Monsieur DESPLAT puis MAZIN père et Fils.

En 1900, deux fours ont été construits au SERVOLET par Mrs PIN et POISSON pour faire de la chaux. Cette activité a complètement disparu de la commune.

Jazeneuil possédait également ses salons de coiffure : Madame RIVALIERE place du Bourg, Madame Héliène BRAULT rue Casse-Bots, puis dans le café, Madame COUSSEAU à l'emplacement actuel de la poste. Les deux premières étaient coiffeuses pour les hommes, la troisième coiffait également les dames.

Madame OLLIVIER tenait le bureau de tabac à côté de la poste, où elle exerçait également le métier de couturière. Sa fille Raymonde lui succéda et fit également la vente des journaux à la suite de Mme RIVALIERE.

Les cafés et cafés restaurants étaient nombreux, et très souvent accompagnés d'un autre commerce. Le plus ancien "L'HOTEL" (café Brault) construit au Moyen-Age (son style de construction à collombages et ses cheminées intérieures de style

flamboyant attestent de cette date) pour servir de maison de poste (les écuries existent encore). A la fin du 19ème siècle, cet établissement était un hôtel-restaurant tenu par la famille GAILLARD, ainsi que l'épicerie attenante. Seule l'épicerie continua sous le nom de Gaillard jusque dans les années 50. Le café a été tenu ensuite par les familles POTHET, DESMIER et BRAULT.

Le café-restaurant FONTENY fit la restauration jusqu'en 1916. Le café de l'Union, place du bourg (Maison appartenant à Mr et Mme BILLAUD Thierry) était tenu par Madame RIVALIERE, coiffeuse, qui vendait également les journaux. Le dimanche, on dansait chez elle aux sons d'un piano mécanique "RINCARD".

Un café restaurant, épicerie existait également au Pinnacle, tenu par la famille VADIER dont la fille Madame OBLE ouvrit un café place du Bourg.

D'autres cafés restaurants, n'ouvraient que quelques jours par an, les jours de foire. Ces foires, au nombre de quatre par an, étaient très importantes et se tenaient sur le Pinnacle.

La première dite des ROUSONS avait lieu le Vendredi de l'Ascension. La deuxième le 11 Juin jour de la Saint Barnabé.

A ces deux foires, on trouvait des chèvres et des moutons, ainsi que quelques cages (portées) de porcelets qui étaient pour la plupart vendus au détail.

A l'époque, chaque famille élevait son cochon, que l'on tuait une fois gras et dont la majeure partie était salée.

La troisième foire avait lieu le 29 Août, c'était la foire des boeufs gras, vendus à l'âge de 3 ans ou après avoir fait le travail de la ferme.

La dernière se tenait le 15

Novembre (Saint Macou), c'était la foire aux veaux rouges. Ces veaux de race Salers amenés à 8-10 mois de leur pays d'origine, l'Auvergne, par les maquignons étaient achetés par les agriculteurs de la région qui les élevaient pour les revendre gras à l'âge de 3 ans.

Ces deux dernières foires avaient une très grosse affluence. Il n'était pas rare dans les années 1900 de voir des animaux jusqu'à la croix de la route de la chaumelière.

Servir 2000 repas à Jazeneuil ces jours-là, était fréquent.

Ces grands rassemblements se sont éteints petit à petit pour s'arrêter vers 1965.

Le commerce était actif au début du siècle ; de nombreuses épiceries se partageaient l'approvisionnement des Jazeneuillais.

La plus ancienne que nous connaissons était tenue par la grand-mère VIERFOND, à l'entrée du Port (maison occupée par Michel RIPAUT).

On y trouvait également des articles de pêche. Par la suite, Mme VIERFOND vint s'installer place du bourg où son épicerie fut transformée en quincaillerie. La quincaillerie resta ouverte jusqu'en 1978.

L'épicerie FRADIN offrit ses services place du bourg (Maison Isidore TAVEAU) avant d'être transférée rue des Escaliers où Monsieur Raymond PHILIPPONNEAU lui succéda.

Nous avons déjà cité l'épicerie GAILLARD, près du café BRAULT où se sont succédées Mesdames TAVEAU et Régine PAPET.

L'épicerie BEAUJARD se trouvait en face de la route de Curzay, dans la bâtisse démolie du virage de la grand-Rue.

.../...

Tout près de là, c'était le café épicerie de la grand-mère BRAULT en haut de la rue des Escaliers.

Au virage de la route de Sanxay se tenait l'épicerie GUILBART où se sont succédés Mme VECHAMBRE, Mr DELAVault, Mme Marie-Louise

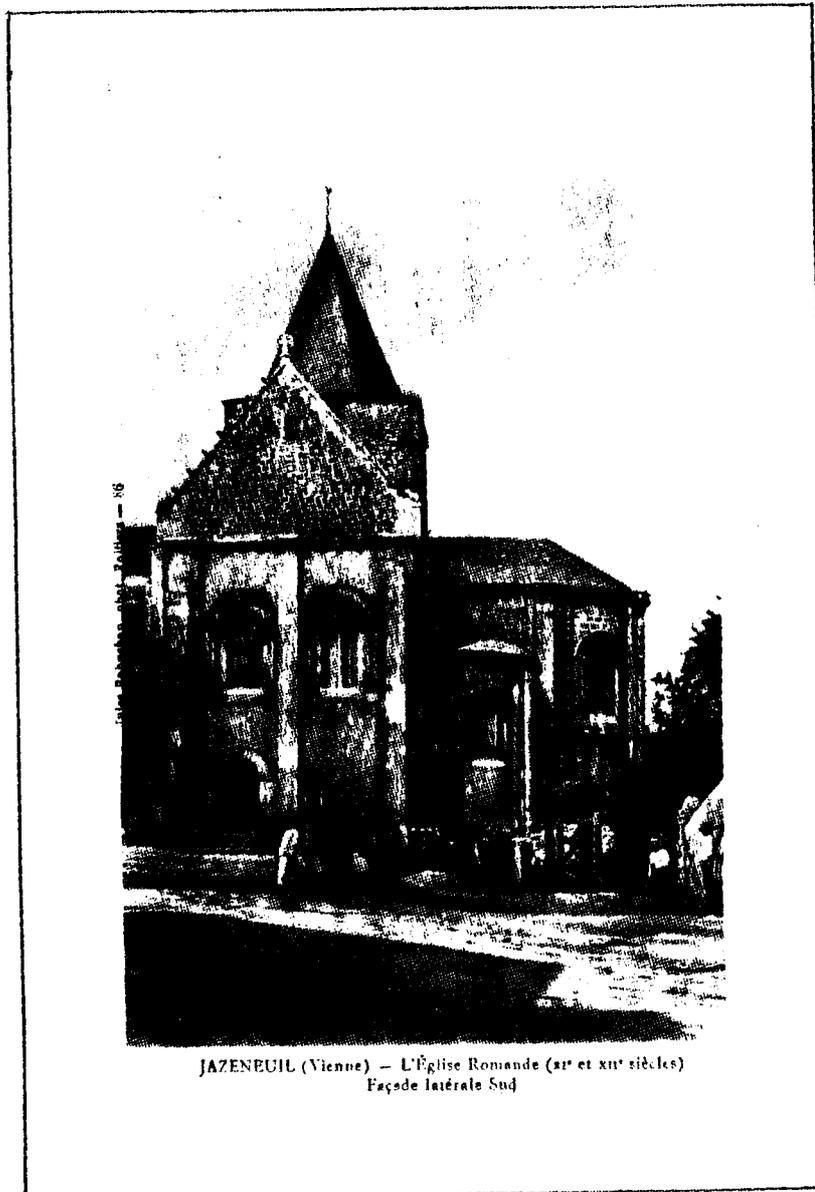
GAILLARD.

On trouvait également un café épicerie au pinacle tenu par Madame PIN dont le mari faisait le commerce de bestiaux.

Nous avons essayé de retrouver la présence et les déplacements

des artisans et des commerçants de la Commune.

Cependant, notre énumération n'a pas la prétention d'être exhaustive. Que les personnes dont les familles ont pu être oubliées veuillent bien nous excuser.



JAZENEUIL (Vienne) - L'Église Romane (XI^e et XII^e siècles)
Façade latérale Sud

LES ASSOCIATIONS

Les présidents des associations, qui ont bien voulu nous faire parvenir leur manuscrit, vous exposent dans les pages suivantes le compte rendu de leur activité et peut être aussi leurs problèmes.

* * *

LA N.A.A.J.A.

NOUVELLE ASSOCIATION DES AMIS DE JAZENEUIL

La N.A.A.J.A. remercie la Municipalité de lui permettre à nouveau cette année de s'exprimer dans le Bulletin Municipal. Comme elle, l'association considère indispensable d'expliquer et de rendre compte à tous les habitants de Jazeneuil de ce qui se passe chez eux et de leur faire connaître ses objectifs dans l'intérêt général. L'autre avantage de cette communication est de réhabiliter la Vérité. En effet, certains se plaisent à colporter des propos sans fondement. Pourquoi ? Allez donc savoir. Cette confusion est néfaste.

Pour sa part, la N.A.A.J.A. étudie cette année l'édition d'un bulletin de liaison trimestriel destiné à tous ses adhérents et même aux autres personnes intéressées.

LES ACTIVITES 84. LES EXPERIENCES

En 1984, le calendrier d'activités prévues a été respecté dans son ensemble. Deux grandes manifestations ont eu un grand retentissement : HISTRA et le Festival des Auteurs Compositeurs et Interprètes de la Chanson Française (FACICF). Elles ont constitué les plus grandes expériences jamais tentées à Jazeneuil dans le domaine associatif. Elles ont accredité la Commune dans tous les échelons administratifs. On ne peut que s'en réjouir.

D'abord HISTRA en Mai où tout le monde s'est investi sans compter. Le plus dur ayant été de convaincre, avant la fête, de sa dimension, a obligé les intervenants à de gros efforts ; ils en sont d'autant plus remerciés. L'association HISTRA étant constituée cette année, la NAAJA comme beaucoup

d'autres associations, s'emploie activement au sein de son Conseil d'Administration et de son Comité d'organisation. Elle espère que les 11 et 12 Mai prochains toutes les personnes disponibles viendront rejoindre les trois cents personnes nécessaires à une bonne organisation.

Ensuite, le 15 Août avec le FACICF: La NAAJA participe activement à la Fête du 15 Août conjointement avec le JFC et les ACPG. La maîtrise financière est l'affaire du JFC, le financement de son fonctionnement provient en grande partie des résultats financiers de cette fête. Le JFC octroie aux ACPG et à la NAAJA une part définie après par son Conseil d'administration. C'est la seule ressource des ACPG. Cette fête est donc importante pour beaucoup. Cette année a permis de tripler les résultats. Intéressant, non ? Le FACICF a donc été un bon "créneau" Il sera reconduit l'an prochain, avec des modifications, bien sûr, mais nous n'en sommes pas encore là. Ce renouveau de programme n'a pas été bien vécu par tous, c'est vrai. Mais soyons objectifs, le Foot réclamé par quelques dizaines de personnes le 15 Août alors que le championnat toute l'année n'accueille qu'une poignée de spectateurs réguliers ! Ne regardons pas toujours derrière mais sachons créer et nous renouveler.

Une autre expérience intéressante fut celle de la restauration libre-service, elle sera également reconduite.

Beaucoup d'activités donc au sein de la NAAJA et les prévisions pour 85 confirmeront. Voici le calendrier prévu :

.../...

CALENDRIER D'ACTIVITES 1985

JANVIER

- le 12 Opération Randonnée (entretien GR + PR)
- le 26 Veillée Publique (cartes - scrabble - échecs)

FEVRIER

- le 9 Tournoi interne de PING-PONG
- le 16 Animation Pétanque

MARS

- le 2 Concours de tarots
- le 16 Animation Pétanque

AVRIL

- le 6 Animation Pétanque
- le 14 Cyclotourisme
- le 21 Rallye Pédestre
- le 27 "Opération passerelles" (GR364)

MAI

- le 1 Animation Pétanque
- 11 et 12 "HISTRA 85" (1)
- le 16 Animation Pétanque
- 18 et 19 "CHORUS" (2)
- 25,26,27 Opération 3 jours stage sports et découverte à l'extérieur (Lathus ?)

Du 28 Mai au 2 Juin : Semaine d'animation à Lusignan et fête de l'U.A.P.M. (3)

JUIN

- 1 et 2 Fête UAPM à Lusignan
- le 15 Animation Pétanque
- le 16 Rassemblement cantonal cyclo-pédestre à St Sauvant
- à partir du 22 Tournoi interne de Tennis

JUILLET

JUILLET

- le 6 Spectacle du Puy du Fou
- le 7 Concours de Pêche
- le 14 Animation Pétanque - Fête Nationale

AOÛT

- le 11 Animation Pétanque
- le 15 Fête du 15 Août avec les associations JFC - ACPG
- le 14 Feu d'artifice
- le 15 Festival des Auteurs Compositeurs et Interprètes de la Chanson Française (4)

Du 23 Août au 1er Septembre : Expédition randonnée dans le Mercantour.

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DECEMBRE

Le calendrier de ces 4 mois n'est pas encore fixé, mais signalons néanmoins :

en Octobre l'A.G. N.A.A.J.A. (5ème anniversaire) et l'exposition Mycologique

en Novembre une journée "Nature et eau"

en Décembre le concours de Tarots, etc...

Toutes ces actions ponctuelles se rajoutent aux activités permanentes ou occasionnelles et sont confirmées trimestriellement par le Conseil d'Administration. Elles sont annoncées par voie de presse et affichage.

- (1) HISTRA 85 : Fête déjà organisée en 84 a donné naissance à l'association: HISTRA qui recommence cette fête les 11 et 12 Mai 1985.
- (2) "CHORUS" : Projet de rassemblement des chorales "Poitou-Charentes", avec 2 aspects : concerts et stages.
- (3) Fête UAPM à laquelle s'inscrit la NAAJA et participe à l'étude du projet sur le thème principal axé sur "Mélusine".
- (4) FACICF : ce festival commencé en 84 sera affiné en 85 avec en plus l'étude d'un colloque des artistes du Poitou-Charentes. La SACEM est très favorable.

ORGANIGRAMME DE LA N.A.A.J.A.

NOM Prénom	Responsable section ou d'activités	N° Tél.
<u>BUREAU</u>		
THOREAUX Jacques Président	Mycologie Sérigraphie	43.94.07
DESVIGNE Patrice Vice-Président	Ping-Pong	53.54.34
GOARRE Françoise Secrétaire		53.52.86
BONNEAU Chantal Secrétaire	Bibliothèque (SGOT)	53.60. 24
PINGUET Michèle Trésorière	Cyclotourisme	53.50.77
GAULT Daniel Trésorier Adjoint	Tennis - Tarots,	53.50.77
<u>MEMBRES</u>		
FRUCHARD Michelle	Gymnastique d'entretien	43.39.29
MAILLET Jacques	Randonnée pédestre	
ZYZNIEWSKI Jean-Paul	Pétanque	43.39.12
BILLEROT Thierry	Photo	43.66.85

.../...

BALLU Patrick	Photo	53.60.83
BOUGEY Henri	Matériel	53.50.85
GUIROY Monique	Histoire Archéologie Patrimoine	88.00.51
DELPLANQUE Georges	Mycologie	53.53.10
THOREAUX Christophe	Canoë-Kayak	43.94.07
COLASSON Christian	Sérigraphie	
SIRE Alain	Pêche et rivière (SGOT)	
VIERFOND Rémy	Comité Jumelage (SGOT)	53.50.30

MEMBRES D'HONNEUR

Messieurs BRAULT Guy, Jazeneuil et GABORIAU René, Lusignan, par décision de l'A.G. du 1er Décembre 1984

(SGOT) : Section gérée par la N.A.A.J.A. mais ouverte à tous

La N.A.A.J.A. est affiliée à la F.O.L. - à l'U.A.P.M. - à HISTRA - au Comité Départemental de la randonnée pédestre
Agrément Ministériel Jeunesse et Sports : en cours

Assistance Technique : SIVOM : Animatrice Cantonale

Le Président : Jacques THOREAUX

○ JAZENEUIL FOOTBALL CLUB ○

La deuxième édition de ce bulletin municipal va nous permettre de mieux vous faire connaître le Jazeneuil Football Club, ses activités, ses projets.

Avant tout, le JFC veut permettre à tous ceux qui le désirent de pratiquer le football à Jazeneuil.

Cette saison, l'effectif du JFC se compose de 70 licenciés répartis en deux équipes seniors et 4 équipes de Jeunes.

L'école de football continue avec succès l'initiative engagée l'année passée, avec l'entraînement du mercredi après-midi.

Cette saison, les installations mises à notre disposition par la Municipalité et l'aide des bénévoles, nous ont permis d'entreprendre un entraînement seniors tous les mercredis soir.

Un des premiers objectifs du Club, cette saison, est la montée de l'équipe première en 2ème division. A mi-championnat, cette équipe est seconde de sa poule, alors que la réserve est leader de la sienne en 3ème division. Les jeunes quant à eux donnent satisfaction à ceux qui les encadrent et les suivent tous les week-ends par leur bonne humeur et leur plaisir de jouer au ballon dans un championnat qui n'est pas toujours facile.

Cette année encore, nous lançons un appel à tous ceux qui désirent apporter leur soutien à nos équipes, dans leurs encadrements et dans leurs déplacements, mais aussi à tous les niveaux d'organisation. Sachez que vous serez les bienvenus.

Le JFC est aussi une association qui contribue à l'animation de notre bourg et cette année, nous avons voulu donner avec les ACPG et la NAAJA un caractère nouveau à la fête du 15 Août en présentant le 1er festival des auteurs compositeurs et interprètes de la chanson française (FACICF).

Nous avons pris aussi l'option d'adhérer à l'association HISTRA dans l'espoir de donner un éclat encore plus grand à cette "fête" exceptionnelle.

En espérant vous rencontrer très nombreux à toutes les manifestations, je vous présente au nom du Club, tous nos meilleurs Voeux pour 1985.

ORGANIGRAMME JFC

Président d'honneur	: BRAULT Guy
Président	: ZYZNIEWSKI Jean-Paul
Vices-Président	: LAURIN Gilles DELAVALT Gérard
Secrétaire	: PINGUET Jean-Michel
Trésoriers	: MARTIN Henri BILLEROT Thierry
Membres	: BREDA Thierry DELAVALT Hubert FOREST Marcel GAULT Daniel GAULT Joël SIRE Bernard SOULARD Michel THOREAUX Jacques

Le Président : ZYZNIEWSKI J-P

ASSOCIATION

DES DONNEURS DE SANG

BENEVOLES

L'association se doit de participer aux activités de l'association régionale dont elle est membre de droit, ainsi qu'à celles de la Commission "information et propagande" dont le but est de développer les liens entre chaque association et le Centre de Transfusion.

Pour 1985, l'Assemblée Générale est fixée au **Samedi 9 Février** et sera suivie d'un buffet campagnard. Le bal à papa aura lieu le **Samedi 9 Mars**.

Que toutes les personnes qui donnent leur sang, et celles qui souhaiteraient en donner mais qui ne le peuvent plus soient remerciées.

Le bureau de l'association est ainsi composé :

Président d'honneur	: Rémy VIERFOND
Président	: Patrice DESVIGNE
Vice -Présidents	: Régine PAPET Robert ENARD
Secrétaire	: Claude BEAUBEAU
Secrétaire Adjointe	: Christiane WAREIN
Trésorier	: Marc TESSIER
Trésorier Adjoint	: Jean GAILLARD
Membres	: Marthe BEAUCHAMP Jacqueline COLASSON Hubert DELAVALT Daniel JOUNEAU

Les responsables de l'association des donneurs de Sang bénévoles de Jazeneuil tiennent, en les remerciant, à rappeler les noms de ceux et de celles grâce auxquels l'association a vu le jour, le 27 Mai 1977: Pierre BELLIN, Robert ENARD, Régine PAPET, Michel RIPAUT et Michel SARRAZIN aidés de Adrien BROTTIER, Jean GAILLARD, Jean-Louis MARECHAL, Marcelle et Michel RENAUDON, Bernard SIRE. Monsieur Maurice SIRE fut alors le Président d'honneur de l'association.

Depuis sa création, l'association n'a cessé :

- d'améliorer les possibilités d'information sur le don du sang à Jazeneuil auprès de tous ceux qui peuvent donner du sang,

- d'inciter les jeunes à surmonter leur appréhension à prendre la relève de ceux qui ne peuvent plus donner leur sang.

Cette action a permis une progression remarquable des dons : 72 en 1981, 81 en 1982, 94 en 1983 et 106 en 1984.

Le Président : Patrice DESVIGNES

ASSOCIATION

DES PARENTS D'ÉLÈVES

Il y a un an, l'association des parents d'élèves de l'école de Jazeneuil saluait la venue du premier numéro de ce bulletin municipal. Elle ne peut que renouveler sa sympathie à ceux qui en ont pris l'initiative. Ce second numéro permettra de nous faire mieux connaître encore.

L'APE est une association particulière. Ne peuvent en faire partie que les parents des élèves de l'école. Son but: "assurer le maintien de l'école de Jazeneuil" nous conduit à participer à la vie locale et aussi à gérer le Restaurant scolaire et public. Ce sont, pour nous, autant de charges auxquelles nous devons faire face avec des moyens souvent limités.

Sans vouloir présenter ici un bilan, il me semble nécessaire de préciser quelles furent les grandes lignes de notre action, ses succès comme ses échecs.

Le 15 Janvier, la pièce de théâtre "Je veux voir Mioussou" s'est déroulée dans de

bonnes conditions. Ce fut un moment agréable.

Le 24 Juin, en dépit de quelques craintes au sujet de la participation le voyage vers Chenonceaux, dans la bonne humeur a laissé de bons souvenirs aux participants!

Les bals dits "de jeunes" des 18 et 19 Février, 19 et 20 Mai ont largement contribué au soutien financier du Restaurant scolaire et public de Jazeneuil.

A partir de Septembre, nous avons repris les mêmes activités que l'an passé, à savoir:

- participation à l'exposition mycologique du 8 au 14 Octobre,

- concours de belote le 20 Octobre,

- Bal à papa le 25 Novembre,

- Arbre de Noël le 16 Décembre.

Si le résultat financier, loin d'être négligeable est inférieur pour l'instant à celui de l'an dernier, ces manifestations se sont déroulées sans problème.

La modification la plus sensible a concerné l'organisation de "l'Arbre de Noël".

Un spectacle présenté par les enfants de l'école a remplacé le film traditionnel, quelques courts-métrages ayant seuls subsistés. La mise en place a demandé bien des efforts et le nombre réduit des répétitions n'a pas permis d'obtenir la rigueur souhaitée. Je tiens particulièrement à remercier tous ceux qui n'étant pas parents d'élèves nous ont aidés dans notre tâche. Il s'agissait là de notre première expérience en ce domaine.

Un résultat est certain, la préparation a déclenché un véritable élan d'enthousiasme.

Les enfants ne sont pas prêts d'oublier ces mercredis après-midi passés à danser, réciter, dessiner, jouer... Certains auraient bien voulu continuer ! Auront-ils maintenant l'impression d'un vide ?

Par contre, la visite d'une champignonnière envisagée pour Mars ou Avril n'a pu avoir lieu, faute de temps, faute d'argent.

Nous avons aussi prévu la mise en place des "activités du Mercredi" et, bien que fort avancé, ce projet a avorté. Il s'agissait de la prise en charge d'enfants de Jazeneuil, le mercredi, du matin jusqu'au soir. Nous aurions alors employé du personnel qualifié pour animer ces journées. Quelques activités limitées dans la durée et dans le temps auraient pu être organisées par des bénévoles membres de l'association ou extérieurs à

celle-ci. Une participation financière des familles, d'ailleurs couverte en tout ou partie par les bons des allocations familiales ou diverses subventions s'avéraient indispensables. Les problèmes de locaux et le faible écho rencontré par ce projet nous ont conduits à repousser sa mise en place. J'invite ici ceux qui seraient intéressés à prendre contact avec l'A.P.E. Il me reste encore à évoquer l'enquête que nous avons lancée en Décembre 1983, alors que nous venions de mettre en place le Restaurant Scolaire et Public de Jazeneuil. Elle avait pour but de cerner les besoins avec précision. La diffusion a été massive mais peut-être incomplète. Que ceux qui n'ont pas été touchés veuillent bien nous en excuser. Nous avons reçu et dépouillé 72 réponses. Certaines étant groupées, on peut estimer la participation légèrement supérieure, mais malgré tout loin de nos espérances. Pour 2 réponses seulement le RSP ne correspond pas aux besoins de Jazeneuil, certains sont sans avis, mais la grande majorité est favorable. Sur quelques fiches sont cités divers problèmes particuliers dont il sera question lorsque j'évoquerai le R.S.P.

Le tableau serait incomplet si nous ne parlions pas d'HISTRA 84. Dans le premier numéro du bulletin, il était question pour la première fois d'une fête de plein air programmée par l'APE pour les 12 et 13 Mai. L'adhésion massive des associations de Jazeneuil et de la population lui a donné l'ampleur que chacun connaît. L'organisation d'une telle manifestation exige des moyens puissants. Ainsi est née l'Association de HISTRA à laquelle l'Association des Parents d'Elèves adhère pleinement.

Parlons maintenant du Restaurant scolaire et public. Les problèmes suivants soulevés par certains lors de l'enquête ont trouvé ou trouveront une réponse :

- risques de protestation des professionnels : avant la décision, nous avons pris toutes les dispositions, notre cas étant d'ailleurs prévu par la législation. Jazeneuil ayant en outre la particularité de ne posséder sur son territoire aucun centre privé ou public de restauration, l'ouverture d'un restaurant à caractère social ne présentait aucune difficulté.

- utilité de la publicité : en fait, il s'agit d'une information, cette information existe mais est encore trop discrète.

- cohabitation adultes-enfants : aucun problème de ce genre ne s'est posé jusqu'à

présent. Les enfants sont plutôt satisfaits de cette présence. Mais il est certain que tout débordement serait résolu sur le champ.

- Prix des repas : nous pratiquons un tarif particulièrement bas ;

19 Frs vin et café non compris pour les adultes,

12 Frs pour les enfants de moins de 16 ans et les non scolarisés à Jazeneuil,

9,50 Frs pour les élèves de l'école de Jazeneuil,

5 Frs pour les enfants de moins de 4 ans.

Ne peuvent battre ces prix que les restaurants scolaires ou d'entreprises largement subventionnés.

- Obligation de prévenir la veille : il n'a jamais été fait usage de cette obligation. Tous ceux qui se sont présentés, même au dernier moment ont été servis. Nous prévenir facilite notre tâche et permet d'assurer le couvert. Seule une demande importante, en dernière minute, ne pourrait être satisfaite. Je me dois de féliciter Madame ALMEL qui n'a jamais hésité à se priver pour servir un retardataire.

- repas de famille : le caractère particulier du RSP ne permet pas à l'heure actuelle de les envisager. Par contre, des repas de groupes sont parfaitement possibles. Nous avons en ce domaine quelques expériences à notre actif.

En bref, la situation actuelle du RSP n'est plus catastrophique comme elle l'a été. Le nombre d'enfants régulièrement inscrits a augmenté. Le nombre de repas adultes a dépassé au premier trimestre ce qu'il avait été pour toute l'année dernière. Le prix des repas est stable depuis plus d'un an. Cette stabilité ne peut se poursuivre que si les résultats des manifestations que nous organisons sont largement positifs. Nous devons tous nous y employer. La prochaine réunion du comité de gestion, prévue début Janvier, étudiera quelques dispositions en ce sens. Mon rôle sera de les faire appliquer.

La cantine joue un rôle important dans le maintien de l'école de Jazeneuil comme d'ailleurs dans la plupart des petites communes rurales et, quitte à me redire, sa fermeture se traduirait par la disparition à court terme de l'école. Aussi lui avons-nous accordé toute priorité. La mise en place du RSP, le soutien financier dû aux manifestations

nous ont permis d'améliorer la situation. Cet effort doit être poursuivi.

Le Président de l'A.P.E.

G. DELPLANQUE

**MANIFESTATIONS EN PROJET
OU EN PREPARATION**

Théâtre le 13 Janvier : La pièce "Oscar" sera présentée par le théâtre populaire Pictave.

Bals "de Jeunes" :

- 19 Janvier
- 16 et 17 Février
- 18 et 19 Mai

Voyage : en Juin

et participation à HISTRA 85 les 11 et 12 Mai.

**ASSOCIATION MOTO-CLUB
JAZENEUILLAIS**

Avec la création de ce bulletin d'information communale, le Moto Club Jazeneuillais pense vous présenter en quelques lignes ce qu'il est devenu depuis sa création en 1981 mais il est persuadé que beaucoup d'entre vous l'ignorent exactement.

Son but est de faire découvrir la moto dans notre commune et développer le sport Motocycliste. Mais pour cela il nous faudrait un terrain pour pouvoir mieux s'exprimer et faire parler davantage de ce Moto-Club afin d'attirer quelques jeunes à découvrir ce sport.

En vous renouvelant tous nos Voeux pour 85, nous espérons vous retrouver lors de notre manifestation qui aura lieu le **Dimanche 16 Juin 1985** à Jazeneuil.

Le Président du Moto-Club Jazeneuillais

GAULT Jean-Yves

**ASSOCIATION
DES ANCIENS COMBATTANTS
ET PRISONNIERS DE GUERRE**

La section des A.C.P.G. de Jazeneuil fut créée à notre retour de la Captivité en 1945.

Le siège départemental se tient à Poitiers 6, rue Ste Marthe.

Notre section s'est toujours maintenue en bonne amitié et en bonne camaraderie.

Plusieurs voyages furent organisés, des secours à nos malades, des Arbres de Noël pour les enfants des cinémas pendant l'hiver.

Et surtout, notre grande Fête annuelle du 15 Août, la plus grande fête de l'année qui nous a permis de maintenir notre Budget, pour nous permettre de nous offrir nos Banquets du 8 Mai et 11 Novembre. Notre association compte encore 36 adhérents.

Le Président, Henri ENARD

CLUB DU 3ème AGE

Depuis 1975 fonctionne un Club du 3ème Age qui comprend plus de 100 adhérents en somme une stabilité depuis sa création; bien sûr nous pourrions être plus nombreux, car les jeunes retraités se font attendre pour venir nous rejoindre, ceci est un peu regrettable.

Chaque Mardi, nous nous réunissons l'après-midi pour jouer à la belote et la manille, nous sommes 30 à 35 personnes où règne l'amitié et la bonne humeur.

Au cours de l'année 84, le Club a organisé deux sorties d'une journée, l'une sur la Côte St-Gilles-Croix-de-Vie et l'île de Noirmoutier; un deuxième voyage cette fois en Anjou, ce qui nous a valu la découverte de choses inconnues de beaucoup. C'était le 5 Septembre, il faisait beau, nous avons déjeuné dans la cave d'un vigneron, ce qui nous a permis d'apprécier le bon vin du pays. Tous les participants étaient enchantés de cette sortie. Comme d'habitude, nous avons eu 2 repas, l'un à la salle des Fêtes qui groupait 150 couverts avec la venue des amis des Clubs Voisins, les convives ont eu le plaisir d'applaudir un groupe folklorique (Les Joyeux Lurons) de Ligugé ; c'était au mois de Mars.

Un deuxième repas fut organisé, nous sommes allés au foyer logement de Lenclôître

.../...

où un chaleureux accueil nous attendait, c'était le 17 Octobre.

Le Club du 3ème Age en liaison avec le Bureau d'Aide Sociale a créé un service "solidarité".

Il s'agit de développer l'entraide entre les membres du 3ème Age, rendre certains services à ceux pour lesquels sont devenues difficiles certaines démarches, par exemple lire les papiers administratifs, demander certaines informations, changer une bouteille de gaz, etc... et aussi faciliter le problème des déplacements à ceux qui n'ont pas de moyens de locomotion.

Il suffit pour cela de s'adresser à la Mairie où une liste de noms de bénévoles volontaires sont déjà inscrits, si d'autres veulent s'y joindre, ils seront les bienvenus.

Pour les déplacements en voiture, il est toutefois demandé une participation au prix de l'essence fixée à **0,80 Fr** le kilomètre.

Ce service est un échange d'amitié qui s'adresse à tous.

Il existe également une assurance complémentaire avec des avantages appréciables pour les adhérents du Club. Hésitants, venez nous rejoindre, vous ne le regretterez pas!

Le Président, Fernand DURIVault

A.C.C.A.

(Allez vieux - tin bon)

A l'heure où de tous bords monte l'exigence de la reconnaissance du droit d'exister, il n'est pas vain de se demander si la chasse, la plus ancienne des activités humaines, n'a pas elle aussi besoin d'une affirmation, celle de son profond enracinement dans le comportement de l'homme. La CHASSE, cet atavisme lointain, objet de tant de passions si opposées soient-elles, fut d'abord une activité de survie avant de devenir activité loisir. Peut être, qui sait, verrons-nous un jour se produire l'effet inverse si l'homme, cet animal dit supérieur continue dans l'escalade de violence actuelle. La CHASSE, c'est un peu une auberge espagnole, chacun y trouvant ce qu'il y apporte tant les motivations divergent, depuis un certain amour de la nature, mais oui ! le plaisir des armes,

l'amitié des hommes de même passion, le travail des chiens sur la voie, le tir, l'apprentissage de la nature, le vent, la pluie, les odeurs du sous-bois mouillé. L'individu baigne dans une ambiance, modulant son comportement, façonnant un type d'homme peut-être pas toujours le meilleur mais perméable aux choses simples de la nature.

La CHASSE a le pouvoir de faire retrouver à chacun ses origines primaires et ces racines là sont inestimables dans un monde qui bascule chaque jour un peu plus. Quand j'entends hurler Taïaut, Mira, Flambeau sur la voie du lièvre qui fuit, la musique est belle, sauvage, poignante, car ce vieux rouquin est passé au travers de tant d'orages qu'il mériterait grâce. Et tant mieux si le fusil se lève et que Jambu disparaît dans le roncier. La retraite n'en sera que plus glorieuse. Le poil des chiens fume, j'ai chaud d'avoir tant couru mais bon dieu! Que la journée fut belle !

ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE LA CHASSE EN FRANCE.

1 - Fonction de Réglementation

- Le Ministre chargé de la chasse
- La Direction de la Protection de la Nature
- Le Préfet

2 - Fonction de Gestion

- L'ONC : Office National de la Chasse
- Les Fédérations Départementales des Chasseurs
- Les ACCA : Associations communales de chasses agréées
- Les AICA : Associations intercommunales de chasses agréées.

3 - Fonction de Conseil

- Le Conseil National de la chasse et de la faune sauvage
- Les conseils régionaux de la chasse

4 - Fonction de Contrôle

- Les Fédérations Surveillance et Police Générale de la Chasse.

ORIGINE DES ACCA

Cet organisme succinct recouvre et encadre notre activité. Seul le chapitre des ACCA est évoqué ci-après. Il faut bien parler de notre activité du pays.

Les ACCA sont le fruit de la loi du 10 Juillet 1964, élaborée par le Sénateur VERDEILLE qui lui donna son nom.

Elle permet de mettre fin à une certaine anarchie qui régnait en France à cette époque. Bénéfique pour certains, exécration pour d'autres, elle permet toutefois à chacun de prendre son fusil, de siffler son chien et d'aller vivre son plaisir dans des conditions à peu près convenables. Actuellement, 1.800.000 chasseurs exercent en France.

L'ACCA DE JAZENEUIL vit le jour légalement le 29 Juin 1970 après consultations des parties et fonctionne encore ce jour selon le type association loi 1901. Elle compte 73 membres en son sein.

Moyens financiers : Là comme ailleurs et peut-être parfois plus qu'ailleurs, le nerf de la guerre est indispensable car un budget minimum annuel de **3 millions de centimes** est nécessaire au bon fonctionnement de l'ACCA sous forme de gibier vivant, garderie, matériels, déplacements, etc...

Pour réunir une telle somme, un appel au portefeuille de l'adhérent est nécessaire sous forme d'une cotisation appelée Carte, les invités sont autorisés moyennant Finances et le complément, important, est obtenu par diverses manifestations genre, bals, populaires.

- L'Association ne reçoit aucune subvention et doit faire face seule à d'éventuelles difficultés de trésorerie.

Toutefois, notre rigueur budgétaire, sans originalité certes, mais tentant d'éviter le hasard, nous a permis d'effectuer cette année un lâcher de gibier sans précédent.

- 10 couples de lièvres reproducteurs en Février,

- 145 faisans adultes en Juillet

- 260 perdreaux gris et rouges en Juillet.

Le tout représentant la somme de **27.707.F**

La Fédération des chasseurs de la Vienne nous a, quant à elle, octroyé 7 couples de perdreaux gris gratuitement.

TERRITOIRE

Nous exerçons notre activité sur les 1660 hectares chassables de la Commune dont 180 hectares sont en réserve agréée soit un peu plus de 10 % du territoire. Cette réserve, zone refuge inviolable permet de protéger une souche naturelle de gibier pour la saison suivante. Et il en connaît le chemin le bougre !

ACTIONS COUTUMIERES OU AVENIR

- Conjointement aux lâchers effectués et pour les soutenir, il est procédé régulièrement ou à la demande, à des battues organisées, au déterrage et au piégeage, autrement dit comme le veut le terme actuel, à la régulation des espèces dites nuisibles. Le bilan annuel fait état de 18 renardeaux: 8 renards adultes dont 3 pendant la période 84/85 ainsi que plusieurs fouines et belettes.

- Maître Goupil, bien connu pour ses succès dans les poulaillers et autres basses-cours, il est demandé à toute personne ayant connaissance d'un terrier de renards occupé, de bien vouloir le signaler au Président de l'ACCA pendant la période allant du 1er Avril au 30 Juin de chaque année afin d'intervenir efficacement.

- La loi VERDEILLE ayant lésé les propriétaires terriens d'une partie de leurs droits, il a été envisagé de rétribuer ces terrains selon une indemnité fixe par hectare. Les propriétaires concernés sont donc invités par la présente à se manifester par écrit avant le 1er Juillet 85 auprès de Mr Joseph TEIXEIRA, Président de l'Association, demeurant la quinterie à JAZENEUIL. Ainsi, le Conseil d'Administration de l'ACCA pourra préparer un projet, mis au vote en Assemblée Générale faisant valoir éventuellement les intérêts des propriétaires.

- L'achat d'un couple de lièvres nous coûte très cher, 1.200 Frs dont 800 Frs pour la femelle, alors, de grâce messieurs les chauffards, sachez poser le pied sur le frein au moment opportun. La hase que vous écrasez en Janvier ou Février représente un potentiel génétique de 2.500 Frs. L'accident peut arriver mais si l'intention est coupable, alors, gare aux foudres de la Justice.

Je me suis étendu, le sujet est de taille, il n'a été ici qu'effleuré. Le mot de la fin sera que chaque chasseur de notre temps devrait l'être douze mois par an. Décrocher son fusil à l'automne prendrait alors la forme d'une récompense et non pas celle d'un dû parce que l'on a payé. La chasse se mérite. C'est un travail de tous les jours, il y a tant à faire. Prenons garde aussi, serrons les rangs face à des adversaires tenaces qui n'agissent pas toujours à visage découvert.

Ceux-là, que FLAMBEAU les morde.

Roland COUSIN,

Secrétaire de l'ACCA.

H I S T R A

HISTRA est née !... le 27 Novembre,

Jazeneuil compte une nouvelle association.
Son but : organiser une fois par an la fête
HISTRA.

Ses membres : des associations et la
municipalité.

HISTRA 84 s'est déroulée dans les condi-
tions que chacun connaît. Sa mise en place
a demandé bien des efforts, sa réussite en
a été la récompense. Si nous avons réussi,
nous le devons aussi à tous ceux qui ont
mis, sans la moindre hésitation, matériel
et locaux à la disposition d'HISTRA. Qu'ils
en soient ici vivement remerciés.

Toujours est-il que Jazeneuil a pu recevoir
en 2 jours 6000 à 8000 visiteurs, s'est fait
connaître... et même bien au-delà des fron-
tières... (comme en ont témoigné les demandes
d'enveloppes oblitérées... pour l'Australie!)

Nous nous devons de poursuivre dans
cette voie, de faire en sorte qu'HISTRA
devienne une tradition.

Un collectif informel ne pouvant résoudre
tous les problèmes, il nous fallait opter
pour une association. Ainsi, nous augmentons
nos possibilités en particulier dans les domaines
financier et juridique. Les statuts que nous
publions ici donneront toutes les précisions
voulues.

Pour la mise en oeuvre de la fête,
HISTRA s'appuie sur un comité d'organisation.
Nous avons voulu ce comité largement ouvert
et quiconque peut y coopérer, y exercer
une responsabilité. Le tableau qui suit en
donne la structure, indique quels sont les
principaux responsables. Une telle organisation
permet dans tous les cas de rencontrer un
interlocuteur, elle évite une surcharge de
travail pour certains d'entre nous.

Sur le plan financier, HISTRA doit
se suffire à elle-même mais avec quel finan-
cement initial ? Jacques THOREAUX fera
part des idées que nous avons retenues.

Je déplore seulement que toutes les
associations de notre commune ne fassent
pas encore partie d'HISTRA. J'invite tous

ceux qui sont attachés à Jazeneuil à nous
rejoindre. Ainsi contribuerons-nous, tous,
à intensifier la vie locale, à montrer que
Jazeneuil veut vivre activement.

G. DELPLANQUE

LE FINANCEMENT D'HISTRA

Il est nécessaire de constituer une caisse
de fonctionnement à l'association HISTRA.
Conformément aux statuts il n'est pas néces-
saire aux associations adhérentes de cotiser
et il n'y a pas de personnes physiques dans
la composition donc pas d'apport financier
non plus.

Nous avons donc proposé 2 possibilités
pour constituer cette caisse de départ :

- La souscription volontaire des asso-
ciations, remboursable.

Chaque association décidera elle-même
si elle veut souscrire et combien. Cette
souscription se fera sous la forme de bons
à 100 F. Le remboursement sera opéré avec
les bénéfices de la fête HISTRA 85 au prorata
du nombre de bons inscrits par les associations.
Dans le cas défavorable où le remboursement
global ne pourrait être effectué, le reste
de la souscription serait reporté l'année
suivante avec un caractère prioritaire.

- La souscription volontaire des parti-
culiers, non remboursable mais sous la forme
d'une super tombola.

Les particuliers, désireux de la réussite
d'HISTRA pourraient se procurer ces billets
de tombola qui seront mis en vente prochai-
nement et jusqu'au 12 Mai. Le tirage aurait
lieu le 2ème jour de la fête. Il va sans dire
qu'un gros effort de vente pendant la fête
serait nécessaire et facile, l'accès à l'entrée
demeurant gratuit, chacun comprendra l'im-
portance de son geste pour la réussite com-
mune de cette grande fête HISTRA 85.

De plus, cette année, nous allons appor-
ter un soin tout particulier aux postes à
recettes. La particularité d'une telle fête
ne s'apparentant en aucun cas aux fêtes
traditionnelles. L'autofinancement est notre
but. HISTRA 84 nous a fourni une bonne
expérience, tenons en compte.

○ COMITE D'ORGANISATION ○

Coordination Générale
G. DELPLANQUE

SERVICE ADMINISTRATIF
J. THOREAUX

SERVICE ACTIVITÉS
J. MAILLET

Secrétariat T. BILLEROT
Trésorerie B. BEAUBEAU
Matériel H. BOUGEY
Personnel J.P. ZYZNIEWSKI
Information A. CORNUAU
Animation-Sonorisation M. RIPAULT

Sport J.Y GAULT
Traditions Alimentaires A. QUITTE
Activités Artisanales F. GOARRE
Animation de rue J. THOREAUX
Spectacles J. MAILLET
Histoire M. GUIROY
Expositions-divers C. BEAUBEAU

ASSOCIATIONS ADHERENTES

A.P.E.
Comité paroissial
J.F.C.

N.A.A.J.A.
Moto-Club Jazeneuillais
et la Municipalité

S T A T U T H I S T R A

I - Dénomination - Siège social - Durée

ARTICLE 1 :

Entre les personnes morales qui adhèrent au présent statut, il est fondé une association régie par la loi du 1er Juillet 1901 et le décret du 16 AOUT 1901 ayant pour titre HISTRA.

Sa durée est illimitée.

Elle a son siège social à la Mairie de JAZENEUIL.

ARTICLE 2 :

Son objet est d'organiser une fois par an la fête HISTRA.

La fête HISTRA a pour but d'être un moyen d'expression en rassemblant les associations de JAZENEUIL autour d'un projet commun, dans les domaines "sports, culture et traditions".

ARTICLE 3 :

L'association est composée :

- des associations adhérentes de JAZENEUIL à but non lucratif ou extérieur à la commune, après avis favorable du Conseil d'Administration.

- de la Municipalité en qualité de membre de droit.

ARTICLE 4 :

La qualité de membre de l'association se perd par la démission, la dissolution de l'association, pour motif grave prononcé par le Conseil d'Administration.

II - Administration et fonctionnement

ARTICLE 5 :

L'Association est administrée par un Conseil d'Administration constitué pour un an et comprenant trois représentants mandatés par chaque association et trois membres de la municipalité.

Le Conseil d'Administration se réunit une fois au moins tous les six mois, sur convocation du Président, ou sur la demande du quart de ses membres.

Chaque association disposant d'une voix, les décisions sont prises à la majorité des voix. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

Le Conseil d'Administration pourra s'adjoindre, à titre consultatif, toute personnalité technique ou administrative, en tant que de besoin.

ARTICLE 6 :

Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres, au scrutin secret, un bureau composé d'un Président, d'un Vice-Président, un Trésorier, un Trésorier-Adjoint, un Secrétaire, un Secrétaire-Adjoint, assistés éventuellement d'autres adjoints sur décision du Conseil d'Administration. Le Président sera élu parmi les associations adhérentes. Le bureau se réunit sur convocation de son Président. Il est chargé de régler les affaires courantes entre les réunions du Conseil d'Administration.

Le bureau est élu pour un an par le Conseil.

ARTICLE 7 :

Les membres de l'association ne peuvent recevoir aucune rétribution en raison des fonctions qui leur sont confiées. Les collaborateurs rétribués de l'association peuvent assister, avec voix consultative, aux séances de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration.

ARTICLE 8 :

Les dépenses sont ordonnancées par le Conseil d'Administration et exécutées par le Président ou le Trésorier. L'association est représentée en justice et dans tous les actes de la vie civile par le Président ou le Secrétaire.

Le représentant de l'association doit jouir du plein exercice de ses droits civiques.

ARTICLE 9 :

L'Assemblée Générale se réunit une fois par an et invite la population de JAZENEUIL et les membres des associations adhérentes à participer au débat. Chaque association, quinze jours à l'avance, doit formuler des vœux par l'intermédiaire de ses représentants au Conseil d'Administration.

La convocation de l'Assemblée Générale doit parvenir aux membres quinze jours à l'avance.

Son ordre du jour est établi par le Conseil d'Administration.

Elle entend les rapports sur la gestion du Conseil d'Administration, sur les activités et l'orientation de l'association.

Elle entend le budget prévisionnel de l'exercice suivant, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale désigne un contrôleur de gestion extérieur à l'Association.

Le rapport annuel et les comptes sont adressés chaque année à tous les membres de l'association.

III - Ressources

ARTICLE 10 :

Les ressources annuelles de l'association se composent de toutes celles autorisées par la loi.

ARTICLE 11 :

Il est tenu au jour le jour une comptabilité deniers par recettes et dépenses et s'il y a lieu une comptabilité matière.

ARTICLE 12 :

Le patrimoine de l'association répondra seul des engagements contractés au nom de l'association.

IV - Changements - Modifications et dissolution

ARTICLE 13 :

Le Président doit faire connaître dans les trois mois, à la Préfecture, tous les changements survenus dans l'Administration ou la Direction de l'association ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts sur décision de l'Assemblée Générale extraordinaire.

La convocation pour l'Assemblée Générale extraordinaire doit parvenir aux membres une semaine à l'avance. Le quorum est fixé à la moitié plus un des membres de l'association et devra être atteint pour que l'Assemblée Générale extraordinaire délibère valablement.

Les décisions seront prises à la majorité des membres présents.

ARTICLE 14 :

La dissolution de l'association ne peut être prononcée que par l'Assemblée Générale convoquée spécialement à cet effet et selon les modalités de l'Assemblée Générale extraordinaire.

L'Assemblée Générale désigne un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation des biens de l'association. Les biens seront légués à la commune.

Elle attribue l'actif net conformément à la loi.

La dissolution doit faire l'objet d'une déclaration à la Préfecture.

ARTICLE 15 :

Les modalités pratiques d'application des présents statuts feront l'objet d'un règlement intérieur adopté par le Conseil d'Administration.

JAZENEUIL, le 27 Novembre 1984

Les signataires,

Le Président,

G. DELPLANQUE



Le Secrétaire

J. THOREAUX

